

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la Société Cellcom SA sont convoqués, pour la deuxième fois, à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra **Mardi 28 Avril 2026 à 10H00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) au Lac 1 - Tunis**, et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration et ce pour un mandat de trois ans (2026, 2027 et 2028) qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2028.

NB : Par actionnaire minoritaire, il est entendu tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5 % du capital social et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital social de Cellcom SA.

Remarque : Les documents afférents à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de Cellcom SA sis au 25 Rue de l'Artisanat Charguia 2 -Ariana Tunisie.